

**Présentation de l'IRN MIRA –  
Maladie infectieuses émergentes  
et résistance aux antibiotiques**

**Commission de la recherche du conseil académique  
du 13 juin 2024  
Délibération 2024/06/CR-038**

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment les articles 41 et 42 ;*

*Vu la délibération 2023/11/CR-046 de la commission de la recherche en date du 14 novembre 2023 fixant la proposition de répartition du budget de la recherche pour l'exercice 2024 ;*

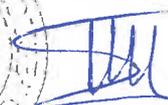
*Vu la délibération 2023/12/CR-053 de la commission de la recherche en date du 8 décembre 2023 fixant les montants des dotations 2024 aux GIS et aux laboratoires internationaux ;*

**Après en avoir délibéré, les membres de la commission de la recherche donnent un avis favorable à la participation de l'université Toulouse III-Paul Sabatier à l'IRN MIRA – Maladie infectieuses émergentes et résistance aux antibiotiques pour la période 2024 à 2027 et décident d'attribuer une dotation de 1 000 € pour l'exercice budgétaire 2024.**

Toulouse, le 17 juin 2024



**La Présidente,**



**Odile Rauzy**

Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 34

Nombre de voix favorables : 34  
Nombre de voix défavorable : 0  
Nombre d'abstention : 0  
Ne prend pas part au vote : 0